ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	RÉFÉRENCE	**PAP2023-014-CPC LONGCHAMP**
	INTITULÉ DU POSTE	**Conseiller pédagogique de circonscription Circonscription de Marseille Longchamp**
	PLACE DU POSTE	Poste implanté dans les locaux de l'inspection de l'éducation nationale de Marseille Longchamp 1 rue Maurice Korsec, 13001 Marseille.
PROFIL DU POSTE	CADRE GÉNÉRAL	Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'IEN.
	MISSIONS	• Assurer un rôle d'aide et de conseil auprès de tous les enseignants sur tous les aspects pédagogiques et didactiques de la pratique de classe. • Participer activement à la formation initiale et continue des personnels enseignants du premier degré. Il contribue prioritairement à l'accompagnement et à la professionnalisation des professeurs des écoles stagiaires et néo-titulaires. Il conçoit et conduit des actions de formation continue au niveau de la circonscription ; • Prendre part aux tâches administratives liées au programme de travail pédagogique de la circonscription ou du département. Dans le cadre des relations avec les partenaires de l'école, le conseiller pédagogique peut seconder l'IEN pour des actions d'information ou de communication. Il peut aussi être amené à le représenter. • Suivi des écoles « Marseille en Grand »
	FONCTIONS	• Encourager les réussites pédagogiques qui luttent contre la grande difficulté scolaire et contribuer à leur diffusion ; • Dynamiser les pratiques innovantes de projet(s), être inducteur et régulateur de partenariats ; • Participer activement à l'accompagnement de tous les enseignants durant les formations de circonscriptions, départementales et académiques mais aussi les suivis individualisés et personnalisés ; • Apporter son concours au suivi des différents dossiers inhérents aux demandes institutionnelles ; • Animer divers groupes de travail, en fonction des priorités découlant des besoins de la circonscription, mais aussi en fonction des dynamiques départementales et académiques, produire des outils ; • Référent mathématiques ; • Assurer le suivi administratif et pédagogique des dossiers confiés par l'IEN ; • Participer au Concours de Recrutement des Professeurs d'École, au CAFIPEMF.
	COMPÉTENCES	• Être capable de travailler en équipe en ayant un sens permanent de l'intérêt général (équipe de circonscription, équipes pédagogiques et groupes départementaux, DSDEN 13) ; • Être disponible et réactif pour répondre aux urgences ; • Être organisé, méthodique ; • Maîtriser l'outil informatique ; • Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions ; • Avoir un excellent positionnement institutionnel (respect de la hiérarchie) ; • Disposer de connaissances relatives à l'articulation des savoirs théoriques et des pratiques professionnelles ; • Faire preuve de discrétion, de confidentialité, de loyauté ; • Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRÉ-REQUIS (diplômes ou expérience)	Être titulaire du CAFIPEMF et avoir des connaissances didactiques avérées.
	NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année scolaire probatoire.
	RÉGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles Cadre réglementaire du service enseignants du 1er degré et 2nd degré non devant élèves.

	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS. Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 210 du 2 février 2023.
	CONTACT	Mme NACER IEN Marseille Longchamp ce.0133284z@ac-aix-marseille.fr